

CHÂTEAU DE LA REDORTE

Garrigae crée des lieux de villégiature authentiques et raffinés

Quels sont vos projets ?
Nous en avons 2 : l'un sur les bords du canal du Midi, le château de la Redorte qui renaîtra au printemps 2013 en une résidence de caractère dédiée notamment au vin, à l'art de vivre et au bien-être ; l'autre à côté de Toulouse, dont les travaux commenceront fin 2012. Ces deux projets nécessitent environ 10 millions d'euros d'investissement mais les montants sont très variables selon l'état du château et la vision de sa reconversion : combien d'appartements, le spa, le restaurant... Voilà ce qui fait la difficulté du métier, mais

aussi son intérêt. Chaque projet est unique.

Quels sont les atouts et les inconvénients d'un château à rénover ?
L'atout principal d'un bâtiment de caractère auquel on souhaite donner une seconde vie est l'enthousiasme qu'il suscite : auprès de l'architecte, des artisans, des équipes internes et de la population locale, les élus comme les commerçants et les producteurs. La réhabilitation d'un château mobilise les énergies, met en valeur le patrimoine de nos régions et fait la promotion du lieu, en France et à l'étranger. La difficulté est liée à l'unicité de



>> Le château de la Redorte renaîtra au printemps 2013.



chaque projet, vous ne pouvez en aucun cas copier/coller ce que vous avez fait ailleurs. Lorsque vous réalisez une résidence neuve sur un terrain vierge, vous n'avez pas à tenir compte de l'existant, vous faites 50 appartements quasi identiques et le tour est joué. Dans un bâtiment ancien, vous devez tenir compte des murs, des volumes, des contraintes imposées par les choix du passé.

En quoi transformez-vous les châteaux ?
Nous en faisons des

lieux de villégiature différents, raffinés sans être luxueux, chaleureux sans être pompeux, avec l'ambition d'y développer l'art de vivre du Sud. Le château rénové et animé magnifie le territoire et attire des clientèles diverses tout au long de l'année : citadins en quête de bien-être et de ressourcement, clientèle internationale qui aime les valeurs de la France, clientèle régionale qui en font usage pour des mariages, des réunions professionnelles... Ces établissements accueillent des couples



Miguel Espada, président de Garrigae

et des familles de tous les âges qui partagent une envie, celle de séjours chaleureux loin des canons habituels de l'hôtellerie ou des locations de vacances standardisées.

son château de Tremblay-sur-Mauldre, AXA et son château de Frémigny ou encore Capgemini et son château des Fontaines... toutes ont investi dans l'immobilier de prestige afin d'accueillir leurs cadres et salariés lors de formations et séminaires. Certains patrons de PME font de ces belles bâtisses un prestigieux siège social.

Acheté par le groupe Capgemini en 1998 pour y aménager les locaux de son université d'entreprise, le domaine Les Fontaines propose par exemple une large gamme de salles de réunion équipées (dont un auditorium de 500 places) et des prestations d'hébergement de haut niveau pour accueillir 300 personnes. Implanté sur la commune de Gouvieux dans

l'Oise, ce château situé à moins de 1 heure de Paris a déjà rassemblé plus de 400.000 professionnels des plus grandes entreprises internationales. Ancienne propriété de la famille Rothschild, elle a ouvert ses portes en janvier 2003 après plusieurs années de travaux et affiche en 2010 un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros dont plus de la moitié est réalisée en externe. Comme l'explique Jacques Collin, président-fondateur du domaine : «*En 1998, bien avant que l'on ne parle de "développement durable" ou du Grenelle de l'environnement, j'ai choisi d'inscrire la rénovation du domaine dans une politique environnementale engagée, qui s'attache à valoriser le caractère excep-*

tionnel du patrimoine historique et culturel régional, à développer le tissu économique local et à mettre en place des solutions concrètes qui en ont fait, un peu moins de 10 ans plus tard, le premier campus d'entreprise écolabellisé par l'Afnor». Une démarche environnementale qui a l'avantage de faire baisser grandement les frais généraux : diminution de la consommation de gaz de 31% et d'électricité de 17% sur la période 2006-2009, mais aussi économie d'eau de 6 à 7% par an sur les 4 dernières années grâce aux réducteurs de débit sur les robinets. Il fallait y penser ! Les nouveaux châteaux ont plein de ressources.

Marie Guyader